

Registre des mentions

Numéro inscription :	28 886 490	Circ. foncière :	Laval
DHM de présentation :	2024-08-09 11:52		

Registre des mentions

AVIS DE CONTAMINATION

(Article 31.58 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c. Q-2)

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE Laval

Municipalité de Laval, ce neuvième (9^e) jour du mois d'août de l'an deux mille vingt-quatre (2024).

COMPARAÎT : **6729274 CANADA INC.** société par actions légalement constituée depuis le 2 mars 2007, ayant son siège social au 320-2285, avenue Francis-Hughes, en la ville de Laval (Québec), H7S 1N5, représentée par Jasmin TRUDEL, président, dûment autorisé par une résolution du conseil d'administration signée en date du 1^{er} janvier 2024.

(ci-après le « Comparant »)

LEQUEL DONNE LE PRÉSENT AVIS et demande à l'officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de **Laval** d'inscrire sur le registre le présent avis de contamination concernant le terrain désigné ci-après, soit l'exposé de la nature des contaminants présents dans le terrain au-delà des valeurs limites de l'annexe I du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains* (R.R.Q., c. Q-2, r.37), tel qu'il apparaît dans le résumé de l'étude de caractérisation présenté ci-dessous et signé par un professionnel visé par l'article 31.42 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c. Q-2.

1. DÉSIGNATION DU TERRAIN

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro **UN MILLION DEUX CENT TRENTE MILLE DEUX CENT CINQUANTE-QUATRE (1 230 254)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **Laval**.

Et

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro **UN MILLION QUATRE CENT SOIXANTE-TREIZE MILLE QUARANTE-SEPT (1 473 047)** du **CADASTRE DU QUÉBEC**, dans la circonscription foncière de **Laval**.

Avec bâtisse dessus y érigée portant l'adresse civique 2295, avenue Francis-Hughes, en la ville de Laval (Québec), H7S 1N5.

(ci-après « l'Immeuble »)

2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE ET PERSONNE VISÉE PAR L'AVIS

6729274 CANADA INC. est propriétaire de l'immeuble pour l'avoir acquis d'**ACIER D'ARMATURES FERNEUF INC.** aux termes d'un acte de vente signé le 27 mars 2007, attesté devant Me Pierre-Luc GIRARD, et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de **Laval** sous le numéro d'enregistrement **14 247 595**.

3. DÉSIGNATION DE LA MUNICIPALITÉ ET DE L'UTILISATION AUTORISÉE

Le terrain est situé dans la ville de Laval et l'utilisation industrielle est autorisée sur ce terrain en vertu de la réglementation de zonage de cette municipalité.

4. RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

Le résumé ci-joint de **l'Étude de caractérisation – Phase II, Lots 1 230 254 et 1 473 047, Laval, Québec, GEO-010-24-84, Août 2024**, contresigné par le Comparant, fait partie intégrante du présent avis et contient :

- 1.1 En vertu de l'article 31.50.1, de la section IV de la LQE (Loi sur la qualité de l'environnement) et dans le cadre d'une demande d'autorisation, en application de l'article 22 de la LQE, le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) requiert de la part de l'entreprise Acier d'armature Ferneuf inc. (Acier Ferneuf) de réaliser une étude de caractérisation de phase I pour le site localisé sur la propriété du 2295, avenue Francis-Hugues, à Laval (Québec), légalement désignée par les lots 1 230 254 et 1 473 047 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Laval. Acier Ferneuf exerce une activité listée à l'annexe III du Règlement sur la protection est la réhabilitation des terrains (RPRT) – SCIAN 332314 : Fabrication de barres pour béton armé.
- 1.2 L'étude de caractérisation de phase I est réalisée conformément au Guide de caractérisation des terrains (2024), afin d'identifier les activités actuelles et antérieures qui ont lieu, ou ont eu lieu sur le site à l'étude et les sites environnants et, s'il y a lieu, recommander des travaux d'investigation supplémentaires, dans le cas où des risques de contamination auraient été repérés.

1.3 Le tableau suivant présente les caractéristiques générales du site :

Adresse du terrain :	2295, avenue Francis-Hughes, Laval Qc
Coordonnées géographiques du terrain DEG.DEC.NAD83 (latitude, longitude) :	Latitude 45°35'6.64" Nord Longitude 73°43'33.26" Ouest
N^{os} lots du cadastre du Québec (indiquer les n^{os} rénovés du cadastre du Québec ou les anciens n^{os} de lots) :	1 230 254 1 473 047
Nom du propriétaire du terrain :	6729274 Canada inc.
Nom du locataire du terrain	S.O.
Nom de l'entreprise :	Acier d'armature Ferneuf inc.
Usage actuel :	L'entreposage, la coupe et le pliage d'acier
Usage futur, le cas échéant :	Aucun changement prévu
Zonage municipal :	ZI.1-4094
Superficie (m²) du terrain :	13 541,9
Description du terrain :	Forme irrégulière, relativement plane. Sans cours d'eau ou milieu naturel.
Date de construction du ou des bâtiments :	Atelier : 1986 Mécanique : 1986 Pal-At : 1990 Bureau : 2010
Date de modification(s) apportée(s) au(x) bâtiment(s) • Agrandissement • Démolition	Aucune Aucun agrandissement Aucune démolition
Mode de chauffage actuel et antérieur (préciser les périodes d'utilisation depuis la construction) :	Électrique depuis le début des activités.
Approvisionnement en eau potable (puits, aqueduc, etc.) :	Ville de Laval
Gestion des eaux usées (traitement autonome, égout sanitaire, unitaire, pluvial, etc.) :	Égout municipal

1.4 Le Système d'information hydrogéologique (SIH) du MELCCFP a été consulté afin d'obtenir des informations sur la présence de puits dans un rayon de 1000 m. Quatre (4) puits sont répertoriés dans ce rayon. En raison de leur emplacement, le long de l'autoroute 440, le niveau d'urbanisation de Laval, leur diamètre et l'absence de pompage, ces puits sont présumés être des piézomètres.

1.5 Le modèle conceptuel suivant a été développé pour le site :

Composante du modèle conceptuel		Description
Informations générales	Localisation	Le site se trouve au 2295, avenue Francis-Hugues, Laval. Il a une superficie de 13 541,9 m ² . Les voisins contigus sont des routes ou des bâtiments industriels et un terrain boisé suivi par une voie ferrée.
	Usage et zonage	Les usages antérieurs et actuels sont l'entreposage, la coupe et le pliage d'acier. Cela correspond au code SCIAN 332314 – Fabricant de barres pour béton armé, listé à l'annexe III du RPRT. Le zonage du site est industriel.
	Sources possibles de contamination	<p>Activités sur le site :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'entreposage de l'acier à l'extérieur, en partie au-dessus de sols à nu, recouvert de pierre concassée. Les métaux contenus dans l'acier exposé aux éléments (surtout la pluie) peuvent lixivier et contaminer le sol en surface. • Les manipulations faites sur l'acier (coupe, pliage, enroulage, déroulage, etc.) entraînent la dispersion de particules d'acier qui tombent au sol près de chacun des équipements de production. Lorsque ces manipulations sont faites dans les abris extérieurs, les particules ruissellent vers les sols à nu et contaminent le sol en surface. • De l'huile hydraulique de certains équipements se retrouve au sol dans l'abri; lors de fortes pluies, cette huile peut ruisseler vers les sols à nu et contaminer le sol en surface. • Un réservoir hors sol de diesel est présent sur le site. Il est connecté à un pistolet pour la distribution. • Un remblai d'origine inconnue a été répandu sur le site autour de 1986, avant le début des activités afin de niveler le terrain. Depuis, de la pierre concassée est ajoutée chaque année dans les secteurs nécessitant du nivellement. <p>Les autres sources potentielles identifiées dans l'ÉES Phase I de 2021 ont été couvertes par l'ÉES Phase II et l'ÉES Phase II complémentaire qui ont suivi en 2022.</p> <p>L'entreposage extérieur de contenants huileux a cessé et n'a pas été observé lors de la visite de site. L'échantillonnage de sol effectué à la base de l'emplacement et n'a révélé aucune contamination des sols.</p> <p>Le drain de plancher de l'atelier mécanique avait été identifié comme source de contamination potentielle. L'échantillonnage de sol effectué à proximité n'a révélé aucune contamination des sols.</p> <p>Le voisin contigu au sud-ouest, occupé par la STL, avait été identifié comme source de contamination potentielle en raison des produits pétroliers entreposés. Un sondage avait été réalisé à la limite sud-ouest du site et les</p>

Composante du modèle conceptuel		Description
		<p>résultats d'analyse ne présentaient pas de contamination au-delà de l'annexe I du RPRT.</p>
	Récepteurs potentiels et voies d'exposition	<p>Les récepteurs potentiels des contaminants suspectés sont les sols et l'eau souterraine. Les voies d'exposition humaine et animale sont tactiles. Les particules sont jugées trop grosses pour être respirables.</p> <p>Les égouts municipaux unitaires sont le récepteur des eaux de ruissellement.</p>
	Topographie et surface	<p>Le site se trouve au centre de la ville de Laval, dans un secteur généralement plat, à une hauteur de 33 m au-dessus du niveau moyen de la mer. Il est principalement recouvert d'asphalte et de béton, à l'exception de certaines parties en dessous de la grue et dans la portion nord du site où le sol est à nu, généralement recouvert de pierre concassée.</p>
	Critères applicables	<p>Le critère applicable pour les sols est l'annexe II du RPRT.</p> <p>Le critère applicable pour l'eau souterraine est le critère de résurgence dans les eaux de surface.</p> <p>L'eau se retrouvant à l'égout municipal a pour critère la réglementation de la CMM pour les rejets à l'égout municipal unitaire.</p>
	Géologie	<p>Selon les ÉES Phase II et Phase II complémentaire de 2022, on retrouve en surface un remblai composé en proportion variable de sable, silt et gravier, d'épaisseur moyenne variant selon les endroits entre 1,50 m et 3,00 m. Ce dernier est suivi d'une couche de sol organique avec des débris végétaux brun foncé, d'épaisseur moyenne de 0,20 m. Celle-ci repose sur un dépôt de silt sableux et/ou de sable fin silteux humide, avec un peu ou des traces d'argile brun-gris par endroits. Le roc est intercepté à des profondeurs variant entre 1,80 m et 4,20 m.</p>

Composante du modèle conceptuel		Description
	Hydrogéologie	Le niveau de l'eau souterraine se situerait environ entre 2,29 m et 8,41 m sous la surface du sol, selon les données du SIH.
Sols	Signature chimique, propriétés et localisation de la contamination observée ou présumée	<p>Études antérieures :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans la zone d'entreposage d'acier, de particules d'acier et de taches d'huile hydraulique – le sondage 22F12 : des concentrations en métaux (arsenic, manganèse et molybdène) se situant dans la plage C-D ont été mesurées dans une couche de remblai entre 1,20 m et 1,80 m de profondeur. Cependant, la contamination semble liée à la présence de remblai d'origine inconnue et non aux activités visées par les zones à risque. • Dans la zone d'entreposage d'acier – le sondage 22F10 : des concentrations de HP C₁₀-C₅₀ dans la plage B-C ont été mesurées dans du remblai à une profondeur entre 0,55 m et 1,50 m. • Présence de remblai d'origine inconnue. <p>Sources possibles de contamination :</p> <p>Sols en surface dans quatre grands secteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les aires d'entreposage extérieur d'acier sur des surfaces non imperméabilisées. • Près des aires non imperméabilisées des équipements de production présentent un risque de contamination aux métaux. • Les aires de sols à nu à proximité des équipements hydrauliques présentent un risque de contamination à l'huile hydraulique. • La surface de sols à nu au pourtour du réservoir de diesel présente un risque de contamination au diesel.
Liquides immiscibles légers	Signature chimique, propriétés et localisation de la contamination observée ou présumée	<p>Études antérieures :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sondage 22F10 : des concentrations de HP C₁₀-C₅₀ dans la plage B-C ont été mesurées dans du remblai à une profondeur entre 0,55 m et 1,50 m. <p>Sources possibles de contamination :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les aires de sols à nu à proximité des équipements hydrauliques présentent un risque de contamination à l'huile hydraulique. • La surface de sols à nu au pourtour du réservoir de diesel présente un risque de contamination au diesel.
Liquides immiscibles lourds	Signature chimique, propriétés et localisation de la contamination observée ou présumée	Aucune donnée indiquée dans les rapports antérieurs ou comme source possible de contamination par des produits plus denses que l'eau.

Composante du modèle conceptuel		Description
Eau souterraine	Signature chimique, propriétés et localisation de la contamination observée ou présumée	Sources possibles de contamination : <ul style="list-style-type: none"> • Les aires d'entreposage extérieur d'acier sur des surfaces non imperméabilisées ainsi que près des aires non imperméabilisées des équipements de production présentent un risque de contamination aux métaux dans l'eau souterraine par infiltration dans le sol. • Les aires de sols à nu à proximité des équipements hydrauliques présentent un risque de contamination à l'huile hydraulique de l'eau souterraine par infiltration dans le sol. • La surface de sols à nu au pourtour du réservoir de diesel présente un risque de contamination au diesel de l'eau souterraine par infiltration dans le sol.
Air (intrusion de vapeur)	Signature chimique, propriétés et localisation de la contamination observée ou présumée	Aucune donnée indiquée dans les rapports antérieurs ou comme source de contamination potentielle.
Eau de surface	Signature chimique, propriétés et localisation de la contamination observée ou présumée	Aucune donnée indiquée dans les rapports antérieurs ou comme source de contamination potentielle.
Sédiments	Signature chimique, propriétés et localisation de la contamination observée ou présumée	Aucune donnée indiquée dans les rapports antérieurs ou comme source de contamination potentielle.

- 1.6 Le rapport de caractérisation de Phase I conclut que le site présente de la contamination sur le site, identifiée dans un rapport antérieur, ainsi que des zones de contamination potentielle non caractérisées.
- 1.7 Les contaminants présents sur le site identifiés dans les rapports antérieurs, et supérieurs à l'annexe II du RPRT sont :
- Dans la zone d'entreposage d'acier, de particules d'acier et de taches d'huile hydraulique, le sondage 22F12 présente des concentrations en métaux (As, Mn, Mo) au-delà de l'annexe II du RPRT dans une couche de remblai variant entre 1,20 m et 1,80 m de profondeur. Cependant, la contamination semble liée à la présence de remblai d'origine inconnue et non aux activités visées par les zones à risque.
- 1.8 Outre la zone déjà identifiée comme contaminée aux métaux (As, Mn, Mo) et excédant les normes applicables (annexe II du RPRT), les cinq zones à risque suivantes ont été identifiées :
- Zone 1 : Entreposage extérieur d'acier, pour les secteurs où l'entreposage s'effectue au-dessus de sols à nu, pour les contaminants de métaux (Ag, As, Ba, Cd, Cr, Co, Cu, Sn, Mn, Mo, Ni, Pb, Se, Zn) en plus du fer;

- Zone 2 : Coupe, filetage et pliage de barres d'acier sur tout le périmètre extérieur des équipements de production à proximité de sols à nu, pour les contaminants de métaux (Ag, As, Ba, Cd, Cr, Co, Cu, Sn, Mn, Mo, Ni, Pb, Se, Zn) en plus du fer;
- Zone 3 : Taches d'huile hydraulique près des équipements hydrauliques, sur tout le périmètre extérieur des équipements hydrauliques de production à proximité de sols à nu, pour les contaminants de HP C10-C50, HAP, HAM et métaux (Cd, Cr, Ni, Pb, Mn, Zn), en plus du fer;
- Zone 4 : Réservoir hors sol de diesel, avec pistolet de distribution, pour les sols à nu à proximité, pour les contaminants HP C10-C50, HAP et BTEX;
- Zone 5 : Présence de remblai d'origine inconnue, sur l'ensemble du site, pour les contaminants HP C10-C50, HAP, métaux (Ag, As, Ba, Cd, Cr, Co, Cu, Sn, Mn, Mo, Ni, Pb, Se, Zn).

1.9 Étant donné que la caractérisation a été réalisée en vertu de l'article 31.50.1 de la LQE, dans le cadre d'une modification d'autorisation ministérielle, l'étude de caractérisation peut ne couvrir que les portions du terrain concerné par le projet, comme indiqué dans le Guide de caractérisation des terrains (2024). Puisque le projet concerne l'augmentation de production de l'usine et que le remblai déjà en place depuis 1986 ne sera pas affecté par le projet en autorisation, la Zone 5, traitant le remblai d'origine inconnue, répandu sur le site en 1986, a été exclu de la portée de l'étude de caractérisation de Phase II.

1.10 Les travaux de terrain ont été réalisés les 18, 19 22 et 24 juillet 2024.

1.11 Un total de 27 forages ont été réalisés sur le site. Trois forages ont été convertis en puits d'observation.

1.12 Toutes les zones à risque ciblées (Zones 1, 2 3 et 4) ont été investiguée lors de cette caractérisation.

1.13 Les résultats d'analyse indiquent que les sols en surface présentent de la contamination en lien avec les zones à risque visées :

- Zone 1 : Entreposage d'acier à l'extérieur cause une contamination en métaux (As, Cr, Co, Cu, Fe, Sn, Mn, Mo, Ni et/ou Zn) au-delà du Critère A. Des dépassements de l'Annexe I du RPRT ont été notés dans les sondages 24F6, 24F11, 24F12, 24F13, 24F20, 24F21 et 24F25 pour les métaux (Cr, Co, Cu, Mn, Mo, Ni et/ou Zn). Les dépassements de l'Annexe II du RPRT, critère applicable pour le site, sont présents dans les sondages 24F6 et 24F13 pour les métaux (Cu, Mn et Mo). Les résultats

d'analyse des échantillons de la strate inférieure aux échantillons présentant un dépassement de l'Annexe II du RPRT présentent une concentration en métaux sous le critère A. La contamination ne s'infiltré pas et reste en surface.

- Zone 2 : Ruissellement de particule d'acier sur un sol nu cause une contamination en métaux (As, Cr, Co, Cu, Fe, Sn, Mn, Mo, Ni et/ou Zn) au-delà de la teneur naturelle ou du Critère A. Des dépassements de l'Annexe I du RPRT ont été notés dans les sondages 24F6, 24F13, 24F20 et 24F21 pour les métaux (Cr, Co, Cu, Mn, Mo, Ni et/ou Zn). Les dépassements de l'Annexe II du RPRT, critère applicable pour le site, sont présents dans les sondages 24F6 et 24F13 pour les métaux (Cu, Mn et Mo). Les résultats d'analyse des échantillons de la strate inférieure aux échantillons présentant un dépassement de l'Annexe II du RPRT présentent une concentration en métaux sous le critère A. La contamination ne s'infiltré pas et reste en surface.
 - Zone 3 : Ruissellement d'huile hydraulique sur des sols nus cause une contamination en HP C10-C50 et HAP au-delà de la teneur naturelle ou du critère A. Des dépassements de l'Annexe I et l'Annexe II du RPRT en HP C10-C50 ont été notés dans le sondage 24F18. Les résultats d'analyse des échantillons de la strate inférieure aux échantillons présentant un dépassement de l'Annexe II du RPRT présentent une concentration en HP C10-C50 sous le critère A. La contamination ne s'infiltré pas et reste en surface.
 - Zone 4 : La présence d'un réservoir hors-sol de diesel sur des sols nus cause une contamination en HP C10-C50 au-delà de la teneur naturelle ou du critère A dans les sondages 24F8-L-1A et 24F9-L1A. Toutefois, les résultats sont moins de trois fois la limite de détection ce qui donne une grande incertitude aux résultats d'analyse. Aucun dépassement de l'Annexe I ou de l'Annexe II du RPRT ont été observés.
- 1.14 De plus, lors du sondages 24F4-L-1A, un morceau de bois ayant une odeur le créosote a été notés dans le remblai. Bien que la caractérisation du remblai était exclu du mandat, une analyse a été réalisée sur l'échantillon de sol. Celui-ci présente une contamination en HAP (Méthyl-1 naphthalène, méthyl-2 naphthalène et naphthalène) supérieure à l'annexe I, mais inférieure à l'Annexe II du RPRT. Aucun autre débris n'a été noté dans le remblai lors des travaux de terrain.
- 1.15 Les résultats d'analyse pour le Fer ont été ajoutés au certificat d'analyse des Zones 1 et 2 et ont été comparé à l'échantillon Terrain naturel. Tous les échantillons à l'exception de 24F14 et 24F15 présentent des concentrations en Fer supérieures au terrain naturel. De plus, il existe une corrélation avec les concentrations des autres métaux, ce qui

indique que la source est la même, soit la lixiviation de l'entreposage de métaux et le ruissellement de particules.

- 1.16 En résumé, la présente étude a permis de déceler que deux sondages présentent des dépassements à l'Annexe II du RPRT en métaux et un autre en HP C10-C50 dans leur strate supérieure, à un maximum de 0,22 m de profondeur. Ceci concorde avec les résultats analytiques de l'eau souterraine, où aucune contamination n'a été détectée. L'infiltration des contaminants dans le sol est donc minimale.
- 1.17 Dans une étude antérieure, du remblai prélevé dans le sondage 22F12 entre 1,20 m et 1,80 m de profondeur présentait des concentrations en métaux (As, Mg, Mn) supérieur à l'Annexe II du RPRT ont été mesurées dans une couche de remblai.
- 1.18 En ce qui concerne les résultats de l'eau souterraine, tous les résultats sont sous les critères du RESIE et de la CMM, ainsi que de leur seuil d'alerte. Si l'on analyse plus précisément les résultats d'analyse de l'eau souterraine des paramètres présentant des dépassements dans les sols, les constats suivants peuvent être établis :
- Les HP C10-C50 ne sont pas détectés dans les eaux souterraines;
 - Les métaux (As, Cu et Mo) ne sont pas détectés dans l'eau souterraines;
 - Le manganèse et le fer présente des concentrations plus élevées dans les puits en amont (PO-1 et PO-3) que le puits en aval (PO-2). Il n'a pas été possible de trouver des concentrations de référence de l'eau souterraine pour Laval, mais puisque ces résultats sont sous les critères ou sans critères, ils ont été jugés conformes.
- 1.19 Le site ne présente pas de risque de migration de la contamination, en raison de l'absence de contamination dans l'eau souterraine et l'emplacement de la contamination de surface.
- 1.20 Le rapport conclut que le volume des sols présentant des concentrations au-delà de l'Annexe II du RPRT sont présents sur le site. La tableau suivant présente les volumes de chacun d'eau.

Secteur ou zone à risque	Types de sols	Superficie (m ²)	Intervalle contaminé	Volume (m ³)	Plage de contamination	Paramètre contaminé
Zone 1 et 2 (Bleu)	Pierre concassée	141	0,00-0,10	14,1	>Annexe II	Métaux (Cu, Mn et Mo)
Zone 3 (Vert)	Pierre concassée	12	0,00-0,22	2,64	>Annexe II	HP C10-C50
Contamination antérieure	Scorie dans le remblai	41	1,20-1,80	20,5	>Annexe II	Métaux (As, Mn, Mo)

- 1.21 Un volume 37,24 m³ de sols contaminés non conformes au critère d'usage industriel, soit l'Annexe II du RPRT, a été estimé. Aucune matière résiduelle n'a été identifiée sur le site, à l'exception de la pierre concassée dans les échantillons de surface, et des particules d'acier dans les sondages 24F6 et 24F13.
- 1.22 Il est recommandé de retirer la contamination de surface identifiée lors de cette étude.

Ce résumé est signé par madame **Myriam de Grandpré-Ruel, ing. ÉESA**, en date du **12 juin 2024**.

5. MODALITÉS PARTICULIÈRES À L'AVIS DE CONTAMINATION

Le présent avis demeure en vigueur tant et aussi longtemps qu'un avis de décontamination n'a pas été inscrit sur le registre contre l'immeuble, ou partie de celui-ci.

EN FOI DE QUOI, LE COMPARANT SIGNE, à Saint-Bruno-de-Montarville

Le 9 août 2024



Jasmin TRUDEL

ATTESTATION

Je, soussignée, Julianne LAFRANCE, notaire, atteste que :

1. J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité du **Comparant**;
2. Le document traduit la volonté exprimée par le **Comparant**;
3. Le document est valide quant à sa forme;

Attesté à Saint-Bruno-de-Montarville, province de Québec, ce neuvième (9^e) jour du mois d'août, de l'année deux mille vingt-quatre (2024)

Nom : Julianne LAFRANCE

Qualité : Notaire

Adresse : 1691, rue Montarville,
Bureau 100, Saint-Bruno-de-
Montarville, Québec,
J3V 3T8



Julianne LAFRANCE, Notaire

Formulaire de documentation pour la numérisation d'une réquisition et/ou des documents qui l'accompagnent effectuée selon l'article 2982.1 C.c.Q et dont l'original est conservé sur support papier¹.

Note : tous les champs doivent être remplis.

Parties ou requérant à la réquisition, selon le type de réquisition ² :	<u>6729274 CANADA INC.</u>
Date de réception de la signature de la dernière partie à la réquisition d'inscription (excluant l'attestation, le cas échéant) (AAAA-MM-JJ) :	<u>2024-08-09</u>
Lieu de réception de la signature de la dernière partie à la réquisition d'inscription (excluant l'attestation, le cas échéant) :	<u>SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE</u>
Nom de la nature de chacun des documents joints numérisés devant accompagner la réquisition, le cas échéant :	<input type="checkbox"/> Ne s'applique <input type="checkbox"/> Avis d'exécution <input type="checkbox"/> Certificat de dépôt judiciaire ou récépissé <input type="checkbox"/> Certificat de divorce <input type="checkbox"/> Certificat de non-appel <input type="checkbox"/> Certificat de non-annulation <input type="checkbox"/> Certificat du greffier <input type="checkbox"/> Copie authentique de l'acte autorisant la réserve <input type="checkbox"/> Déclaration attestée de la liquidation <input type="checkbox"/> Déclaration sous serment <input type="checkbox"/> Description technique <input type="checkbox"/> Document résumé par le sommaire <input type="checkbox"/> Jugement <input type="checkbox"/> Pièces - versement ou dépôt indemnité provisionnelle <input type="checkbox"/> Plan <input type="checkbox"/> Preuve de décès <input type="checkbox"/> Preuve de signification <input type="checkbox"/> Résolution <input checked="" type="checkbox"/> Autre - Précisez: <u>Avis de contamination et attestation</u>
Renseignements sur la numérisation	
<input checked="" type="checkbox"/> Numérisation de la réquisition <input checked="" type="checkbox"/> Numérisation des documents qui l'accompagnent	
Date de la numérisation (AAAA-MM-JJ) : <u>2024-08-09</u>	
Numériseur utilisé (marque, modèle) : <u>KONICA MINOLITA C554Series PCL</u>	
Logiciel de numérisation utilisé : <input checked="" type="radio"/> Par défaut <input type="radio"/> Autre, précisez: _____	
Garanties du procédé quant à la préservation de l'intégrité* : <input checked="" type="radio"/> Par défaut <input type="radio"/> Autres (colorimétrie, résolution, qualité)	

Je soussigné(e) certifie que :

- J'ai effectué le transfert d'information que porte la réquisition d'inscription présentée et/ou les documents qui l'accompagnent, le cas échéant, à un support technologique;
- Si la réquisition principale a été numérisée, elle est originale ou certifiée conforme³. Elle est reproduite dans sa totalité. Elle comporte la même information que le document source (papier) et son intégrité est assurée;
- Les documents qui accompagnent la réquisition indiqués ci-dessus sont originaux ou certifiés conformes³. Ils sont reproduits en totalité. Ils comportent la même information que le document source (papier) et leur intégrité est assurée;
- Les informations fournies dans ce formulaire sont exactes;
- J'ai été formellement habilité(e) à effectuer la manipulation sur les documents indiqués ci-dessus;
- Je m'engage à conserver le guide d'utilisation de mon numériseur et du logiciel de numérisation utilisé.

Je reconnais que le fait d'indiquer mon nom ci-dessous et d'apposer ma signature conformément aux règlements pris en application du livre neuvième du Code civil du Québec a la même valeur juridique que si j'avais apposé ma signature manuscrite sur le formulaire.

Date (AAAA-MM-JJ) : 2024-08-09

Prénom, nom, profession : Me Julianne LAFRANCE, notaire

¹ Article 17, Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information (RLRQ), chapitre C-1.1

² Indiquez le nom de toutes les parties ou de tous les requérants figurant dans la réquisition d'inscription, même si la numérisation ne concerne que les documents joints à cette réquisition.

³ La numérisation d'une copie certifiée conforme est possible seulement pour un document authentique autre que notarié en brevet.

* Assurez-vous que le matériel et les logiciels utilisés sont au minimum de qualité standard et que vous avez utilisé les options par défaut pour garantir que vos reproductions sont de la meilleure qualité possible.

Signatures numériques

Reproduction du nom des signataires du document numéro 28 886 490 et du document joint

Julianne Lafrance

Nom du signataire du document 28 886 490

Julianne Lafrance

Nom du signataire du document joint 001

Ressources naturelles
et Forêts



**ÉTAT CERTIFIÉ D'INSCRIPTION
DE DROIT
AU REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC**

Je certifie que la réquisition présentée le 2024-08-09 à 11:52 a été inscrite au Livre foncier de la circonscription foncière de Laval sous le numéro 28 886 490.

Identification de la réquisition

Mode de présentation :	Avis	
Forme :	Sous seing privé	
Nature générale :	Avis de contamination	
Nom des parties :	Requérant	6729274 CANADA INC.